

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** - (1934-1935)

**Heft:** 11

  

**Artikel:** En France : la censure des "actualités" ; l'enfant au cinéma

**Autor:** Lang, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-734220>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## En France

### La censure des „actualités“

Les journaux cinématographiques, les « actualités », ont échappé jusqu'ici à la censure.

La censure cinématographique joue, avec les meilleures intentions du monde, à sauvegarder la santé morale du pays. Elle tient là un rôle d'un intérêt discutable et un peu comique. On aimerait mieux la voir censurer les films du point de vue de la qualité que de celui de la morale, parce que le style élève et purifie tout et qu'un film hardi, mais beau, est moins dangereux pour les bonnes mœurs qu'un film vertueux et vulgaire; mais enfin son utilité peut, à la rigueur, se justifier.

Mais voici que dans les milieux intéressés circule une nouvelle dont j'ai pu contrôler le bien fondé: le ministère de l'Intérieur aurait l'intention, dans un avenir très prochain, de soumettre les actualités à une censure politique et diplomatique qui les «caviarderait», les filtrerait ou les éliminerait purement et simplement.

Ceci à un moment où la presse cinématographique commence enfin à sortir de sa léthargie, où les salles d'actualités se multiplient, où le public manifeste une curiosité de plus en plus vive et sérieuse pour le document vrai, où un grand quotidien et une grande maison de films viennent de conjuguer leurs efforts et de créer le premier cinéma d'actualités «quotidiennes»... tentative encore timide et tâtonnante, mais qui ouvre sans doute une des plus importantes époques de la presse d'information... à un moment enfin où la télévision est à nos portes, à la veille de pénétrer dans nos bureaux et dans nos chambres, faisant, de chacun de nous, bon gré mal gré, le centre de l'univers.

C'est sur ce déferlement, sur cette marée, que l'Intérieur entend exercer un droit de contrôle. Pourquoi? Que craint-il? Il ne peut être dans ses intentions de nous cacher tout ou partie de la vérité sur certains faits, puisque la presse est libre et que tout le monde, en France, rend la justice, ce qui complice d'ailleurs la tâche de ceux qui en sont officiellement chargés. Non, l'Intérieur craint seulement des manifestations dans les salles. Il paraîtrait que ce sont les récentes déclarations de M. von Papen, provoquant quelque tumulte ici et là, qui auraient motivé la prochaine décision de M. Sarraut. Ainsi, plutôt que d'étudier les moyens de prévenir les manifestations politiques dans les salles de cinéma, le ministre préfère supprimer tout ce qui est susceptible de provoquer ces manifestations. Evidemment, c'est plus simple. C'est en somme la méthode employée par le chancelier Hitler, dans un autre domaine. Les malades, les repris de justice, les «minus habens» risquent d'engendrer de pauvres enfants, on pourrait tenter de les guérir, de les sauver, de les protéger, d'élever leur descendance; on préfère les castrer.

La croissance du cinéma en France est déjà bien compromise. Veut-on vraiment la rendre impossible? Certes, le reportage cinématographique trouble, émeut, impressionne par ce qu'il a

de direct; de vivant, d'humain, de vrai. Il nous pousse à réagir avec vivacité. C'est que nous sommes encore surpris par sa nouveauté. Il nous fait le temps de nous habituer. De plus, les documents intéressants sont très rares. Nous les trouverions sur l'écran en aussi grand nombre que dans le journal, comme cela se produira bientôt, nos velléités de manifester en seraient fortement réduites.

Autre chose: si, au lieu de contrarier l'évolution des journaux d'actualités cinématographiques, on songeait à la favoriser, si donc on permettait aux cinémas d'actualités de devenir ce qu'ils doivent être, de vrais journaux filmés, libres, variés, précis et complets, les actualités cinématographiques disparaîtraient très vite des programmes des autres salles où elles ne devraient pas figurer. La discrimination se fera tout naturellement un jour entre les journaux et les théâtres cinématographiques.



Marlène Dietrich dans *L'Impératrice Rouge*.

(Eos-Films)

Les applaudissements, les coups de sifflet, les manifestations motivées par des actualités sont surtout le fait de spectateurs venus au cinéma pour voir un film. Quand on fait parler Hitler, Mussolini et quelques seigneurs de moindre importance devant des spectateurs venus spécialement au cinéma pour les entendre, on ne risque pas de les heurter. Mais quand on fait parler ces mêmes hommes d'Etat devant des spectateurs venus spécialement au cinéma pour voir *New-York-Miami*, *La Reine Christine*, *Le Grand Jeu*, *Lac aux Dames*, etc., il ne faut pas s'étonner de les surprendre.

Je crois ainsi, pour ma part, que si M. Sarraut, en attendant que la presse cinématographique ait gagné l'autorité et l'expérience qui lui manquent encore et par quoi s'établira naturellement l'équilibre, si M. Sarraut se contentait de prier qu'on réservât les actualités délicates, susceptibles d'être chahutées, aux salles spécialisées, aux cinémas-journaux, et s'il décidait d'autre part que ces salles d'actualités devront être éclairées ou demi-éclairées au moins pendant la projection des scènes délicates (cela n'a l'air de rien, mais c'est très important), il n'aurait pas à redouter d'incidents sérieux et il ne risquerait

pas de retarder et de compromettre, par une décision des plus fâcheuses, les progrès et le succès nécessaire de l'information cinématographique.

### L'enfant au cinéma

Je voudrais aujourd'hui répondre à M. D., externe des hôpitaux, qui m'écrit, à propos du lamentable suicide de ce gamin de dix ans bouleveté par la pendaison de *Poil de Carotte*: «...L'enfant est particulièrement influencé par l'image. C'est sur des images que travaille l'imagination des enfants, non sur des mots.» (J'avais affirmé le contraire.) «Un mot comme «suicide» reste malgré tout abstrait et, de ce fait, peu susceptible de faire travailler l'esprit d'un enfant. Qu'une image concrète, parce que animée, éveille, et voici complètement modifiées les conditions psychologiques du jeu de l'imagination. Enquêtez auprès des psychiatres, des juges de tribunaux d'enfants, et vous verrez combien de délits sont imputables, au moins partiellement, au cinéma.»

Sur ce dernier point, il me semble déjà bien difficile d'être catégorique. Rien n'est plus secret que ce mécanisme de l'influence. Comment savoir si c'est le fait divers romancé d'une publication en cachette, ou le film policier, ou tous ces éléments réunis qui sont à l'origine de l'acte délictueux ou de l'égarement d'un enfant? Qui oserait le déterminer?

Sur le fond, je ne suis guère mieux d'accord avec un subtil correspondant, qui a pourtant l'air d'avoir mille fois raison contre moi. La vérité est que nous ne parlons pas des mêmes choses. Quand je disais que le cinéma, loin de faire travailler les curiosités et les imaginations enfantines, les anesthésiait en les nourrissant, je pensais surtout au domaine interdit, aux terres du Désir, de l'Amour, du Mystère des sexes, avec un sans appel, dont une convention, souvent ridicule, défend de façon gênante l'approche aux enfants. Je crois, en effet, pour tout dire, que les adolescents d'aujourd'hui, familiarisés par le cinéma avec ce mystère qui n'en est pas un, franchissent le cap de la puberté beaucoup plus sagement, beaucoup plus aisément que ne l'ont franchi leurs aînés. Le sport et le cinéma, en les délivrant de certaines ignorances, de certaines pudeurs hypocrites, les ont indiscutablement aguerries.

Le cas de *Poil de Carotte* pose un tout autre problème. La distinction établie par M. D. entre le mot suicide et l'image de la pendaison est très spéculative. La comparaison ne serait soutenable que si l'on opposait non un mot à une suite d'images, mais un récit complet à une projection complète.

Ce qui est vrai, c'est que la lecture de *Poil de Carotte* est au moins aussi dangereuse, pour de jeunes esprits, que la vue du film. Jusqu'à ce que l'être humain ait achevé son développement et pris conscience de sa faiblesse dans l'univers, tout ce qui est susceptible de diminuer sa résistance, d'atteindre sa volonté, d'affaiblir ses forces vives, de lui faire perdre le goût de la vie et, par conséquent, de la lutte, doit être rigoureusement écarté de sa route. Tel est l'ensei-

gnement qui se dégage pour moi de cet affreux drame de *Poil de Carotte*.

Un film qui donnerait précocement à un garçonnet le goût de l'amour et des femmes ne serait pas bien redoutable. Mais un film qui lui donnerait précocement le goût de la neurasthénie et du désespoir pourrait l'entraîner à la mort.

(«Gringoire».)

André LANG.

## Maë West est bien gardée...

On se souvient certainement que la blonde vedette des films Paramount, Maë West, fut récemment victime d'un audacieux vol de bijoux à Hollywood; elle porta plainte et fut appelée à témoigner contre ses voleurs, qu'elle ne craignit pas de «charger» tant qu'elle put.

A la suite de cela, elle fut l'objet — et il fallait bien s'y attendre — de menaces de représailles sérieuses de la part de la bande de gangsters qu'elle avait accusée. C'est pourquoi, pendant tout le temps que durèrent les préparatifs de la mise en scène du film *It ain't no sin* (Ce n'est pas un péché) auxquels elle assistait, nul ne s'étonna plus, aux studios Paramount d'Hollywood, de voir Maë West toujours galamment et discrètement accompagnée de deux Messieurs, qu'elle faisait passer pour des amis, mais qui étaient en réalité deux détectives du district de Los Angeles, attachés à sa personne, avec mission de la protéger contre toute agression. C'étaient les «anges gardiens» de celle qui «ne fut pas un ange».

## Directeurs de Cinémas!

Si vous voulez vous tenir au courant de la production cinématographique française, abonnez-vous à

# COMEDIA

Directeur: Jean de ROVERA  
LE QUOTIDIEN ILLUSTRÉ DU CINÉMA

146, Avenue des Champs-Élysées, Paris

Dix de l'abonnement pour la SUISSE:  
3 mois, 50 fr. français - 6 mois, 100 fr. français  
1 an, 200 fr. français

# IDEAL FILM S.A. GENÈVE

bringt für die Saison 1934/35

15, RUE LÉVRIER - TÉL. 29.777

présente pour la saison 1934/35

## Der Skandal

nach dem berühmten  
Theaterstück von HENRY BATAILLE  
mit deutschem Text.

mit Gaby Morlay  
Henry Rolland  
Jean Galland  
u. dem kleinen Mircha.

## Le Scandale

d'après la pièce célèbre de  
HENRY BATAILLE  
100% parlé français.

avec Gaby Morlay  
Henry Rolland  
Jean Galland  
et le petit Mircha.

## Comte Obligado

avec Georges Milton.  
dans le même rôle qu'il a interprété plus de 600 fois sur la scène.  
100% parlé français.

## Privatsekretärin heiratet

Musik von PAUL ABRAHAM  
deutsch geduldet.

mit Mary Glory  
Jean Murat  
Armand Bernard.

## La Dactylo se marie

Musique de PAUL ABRAHAM  
100% parlé français.

avec Mary Glory  
Jean Murat  
Armand Bernard.

## Le Roi des Champs Elysées

le premier film français avec Buster Keaton.  
100% parlé français.

## Katz im Sack

nach dem vom Publikum der ganzen Welt  
mit Begeisterung aufgenommenen Theaterstück von SZILAGHI  
EIN EICHBERG-FILM.  
100% deutsch gesprochen.

mit Irene v. Zilahy.

## Quadrille d'Amour

d'après la pièce de SZILAGHI  
100% parlé français.

avec Irène de Zilahy.

## Rothchild

Production ESCAMEL

avec Harry Baur  
Pauley et  
Chr. Casadesus.  
100% parlé français.

## Ich war eine Spionin

nach dem erlebten Roman der belgischen  
Héroïne Marthe Cnockaert.  
Regie von VICTOR SAVILLE

mit Conrad Veidt  
Madeleine Carrol.  
mit deutschem Text.

## J'étais une Espionne

d'après le roman vécu de l'héroïne belge  
Marthe Cnockaert.  
doublé français.

avec Conrad Veidt  
Madeleine Carrol.

## Prince des Six Jours

avec Paulette Goddard, René Ferté, Cécilia Navarre et Adrien Lamy.  
du sport - de la gaieté -  
du charme - de l'action.  
100% parlé français.

## Du bist für mich die schönste Frau

Regie von JOE MAY und  
CARMINE GALLONE  
deutsch geduldet.

mit Carl Brisson  
Francis Day.

## Pour un baiser

Une réalisation de JOE MAY et  
CARMINE GALLONE  
doublé français.

avec Carl Brisson et  
Francis Day.

## La Mélodie du Souvenir

(Lost Chord)

doublé français.  
avec John Stuart  
Harry Glynn et  
Elisabeth Allan.

## Donner über Mexiko

der neue EISENSTEIN-FILM  
synchronisiert mit Titeln.

## Tonnerre sur le Mexique

Le film tant attendu de SERGE EISENSTEIN  
synchronisé avec titres.

## Les deux Canards

d'après la pièce de  
TRISTAN BERNARD et A. ATHIS  
100% parlé français.  
avec Florelle  
Dranem et  
René Lefèvre.

## Jud Süß

nach dem Roman von LION FEUCHTWANGER  
EIN FILM GAUMONT-BRITISH  
mit deutschem Text.

mit Conrad Veidt.

## Jud Süß

d'après le roman de LION FEUCHTWANGER  
UN FILM DE LA GAUMONT-BRITISH  
doublé français.

avec Conrad Veidt.

## Le Damné

(Hell Bound) avec Lola Lane  
Leo Corlino et  
Lloyd Hughes.  
d'après l'œuvre de  
E.-D. SULLIVAN et A. COMANDINI  
doublé français.

## Chu Chin Chow

mit Anna May-Wong und Fritz Korfner.  
EIN FILM GAUMONT-BRITISH  
mit deutschem Text.

avec Anna May-Wong et Fritz Korfner.

## Chu Chin Chow

avec Anna May-Wong et Fritz Korfner.  
UN FILM DE LA GAUMONT-BRITISH  
doublé français.

## Le Masque qui tombe

d'après la pièce de  
GALAR et ARTU  
100% parlé français.  
avec Tania Fédor, René Ferté et  
André Burgère.